



FORMULAIRE DE DECLARATION SUR LES DEBITS DE BOISSONS

Nom et prénom de l'exploitant ¹ :

BCE : Numéro National :

Domicilié(e) : N° :

Code Postal : Localité :

GSM : E-Mail :

Nom et prénom du propriétaire ² :

BCE : Numéro National :

Domicilié(e) : N° :

Code Postal : Localité :

GSM : E-Mail :

Adresse du débit de boisson ³ :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité :

Information sur le débit de boisson :

Début de l'exploitation :/...../.....

Superficie du débit de boissons (pièces réservées aux clients) : m²

Superficie de la réserve contenant les marchandises du débit : m²

Superficie du ou des bar(s) comptoir compris : m²

Superficie de la ou des terrasse(s) : m²

Total des superficies renseignées ci-dessus : m²

Par la remise de cette déclaration, le redevable déclare sur l'honneur l'exactitude des données renseignées ⁴

Fait à, ... le, ...

Signature du déclarant,

¹ Par « Exploitant », il y a lieu d'entendre toute personne physique ou morale exploitant un débit de boissons

² Par « Propriétaire », il y a lieu d'entendre toute personne physique ou morale propriétaire de l'établissement accueillant un débit de boissons (si diff. de1)

³ Une déclaration doit être rentrée par débit de boisson à l'Administration Communale, service Finances et Régie Parc Communal 1 à 5670 Nismes – (060) 31 00 24 ou 31 01 78 – finances@viroinval.be. La déclaration est valable jusqu'à révocation par recommandé.

⁴ Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le responsable du traitement de la réclamation s'engage à n'utiliser les données reprises sur ce formulaire que dans le cadre de ses missions.

Cadre strictement réservé à l'Administration :

Date de réception : _____

Informations complètes : ☐ Oui ☐ Non